



échelle au 1/25000°
1 cm = 250 m

	Eglise		Lieux-dits		Circuit pédestre
	Grange à pans de bois		Cours d'eau		Autres circuits
			Zones arborées		Chemins
			Zones bâties		Routes (et départementales)
					Routes au trafic important

La technique du torchis que l'on reconnaît aux ossatures en bois remplies de terre mélangée à des végétaux, remonte au moyen-âge et se rencontre également en milieu rural, notamment dans le sud de la Haute-Saintonge, territoire de forêts aux terres argileuses. Le Bonnin, petit hameau de la commune de la Barde, en est un précieux témoignage : c'est le dernier village aux maisons et granges à pan de bois dont certaines datent des XV^e et XVII^e siècles.



Les Calvaires
La Barde
circuit n°3
9 km

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

Départ place de l'église et de la mairie, traverser le village en direction de **Moinet**, passer devant le cimetière.

A la sortie de **Moinet**, à l'intersection avec la route, prendre le chemin à gauche (le second), parcourir 1 km jusqu'à la route goudronnée. Laisser le lieu-dit **le Breton** à droite et continuer jusqu'à l'intersection suivante : à droite sur 150 m. puis à gauche vers le **Terrier de Piquet**, quitter le balisage jaune et vert de la grande boucle et suivre le balisage jaune.

Au **Terrier de Piquet** quitter la route en prenant le sentier à gauche (environ 800 m jusqu'au hameau de la Croix).

Dans le lieu-dit, prendre le sentier à droite (300 m.) puis tourner à gauche vers **St James**(600 m.). Longer la ferme et continuer jusqu'à l'entrée de la piste forestière. Au croisement, prendre à gauche et retrouver la grande boucle.

Suivre le balisage jaune et vert en partant vers la gauche le long du sentier forestier (1,5 km.) puis tourner à gauche vers le petit Boisvineau (400 m. entre vignes et prairies).

Passer devant les fermes, continuer sur la route pendant 600 m. jusqu'à l'intersection. Prendre à gauche vers **Pépin**. Au croisement, laisser le village en face et prendre le chemin à droite, il vire à gauche au bout de 200 m. Arrivé à la croix de chemin, à l'intersection avec la route, prendre le sentier en face qui rejoint le village de **la Barde**, (la route à droite rejoint directement le point de départ).

grange à pans de bois



conception - illustration (Marion Schmeitl) ; CdCHS - réalisation - imprimerie Michot Jonzac. Ne pas jeter sur la voie publique